



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# L'AFD ET la réduction des inégalités



© Benjamin Petit

**112 projets**

dont l'objectif est de réduire les inégalités et de favoriser l'inclusion, soit 45 % des projets approuvés en 2023

**3,12 Mds€**

engagés en faveur de la réduction des inégalités en 2023

**54 %**

des projets en Afrique

L'Agenda 2030 consacre l'un des 17 Objectifs de développement durable (ODD) à la réduction des inégalités (ODD10). Accorder une attention particulière aux inégalités et à l'inclusion des populations défavorisées est indispensable pour réaliser un développement inclusif et durable. Le groupe AFD, à travers sa stratégie «100% Lien social», place la réduction des inégalités multidimensionnelles au cœur de son action.

#MondeEnCommun

# La stratégie du groupe AFD pour la réduction des inégalités

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Les crises sanitaires, politiques, climatiques et les conflits armés ont été des facteurs inédits d'accroissement des inégalités dans le monde ces dernières années. En 2021, les 10 % les plus riches de la population mondiale détenaient 52 % du revenu mondial, tandis que la moitié la plus pauvre n'en disposait que de 8,5%<sup>1</sup>. En 2030, plus de 600 millions de personnes vivront toujours en situation d'extrême pauvreté<sup>2</sup>. Par ailleurs, les effets du changement climatique

sont très inégalement répartis dans le monde ainsi que les capacités de réponse et d'adaptation. En 2022 les 1 % les plus riches ont généré autant d'émissions de carbone que les deux tiers de l'humanité<sup>3</sup>. Les inégalités d'accès aux services essentiels comme l'éducation ou la santé, à un logement décent et aux emplois de qualité demeurent très marquées. Ces inégalités d'accès entravent les politiques de développement des pays, détériorent la cohésion sociale ainsi que la confiance envers les institutions.

Le nouveau plan d'orientation stratégique du groupe AFD intègre un engagement fort du Groupe en matière de réduction des inégalités multidimensionnelles et en faveur de l'inclusion. L'AFD cherche à agir sur toutes les formes d'inégalités, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles, d'accès aux services, environnementales, politiques, entre individus ou groupes d'individus.

## DÉFINITION

Les inégalités multidimensionnelles désignent un cumul par un même individu ou groupe d'individus de plusieurs formes d'inégalités : économiques (de richesse, de revenu et de patrimoine), sociales ou culturelles, d'accès aux biens et services essentiels, aux opportunités d'emplois de qualité, à la participation politique, etc.

<sup>1</sup> Rapport sur les inégalités mondiales 2022, World Inequality Lab

<sup>2</sup> WIDER Working Paper 2023/123-Will economic growth be sufficient to end global poverty? New projections of the UN Sustainable Development Goals (unu.edu)

<sup>3</sup> Climate inequality report (WID) 2023

# La prise en compte des inégalités dans les projets financés par l'AFD en 2023

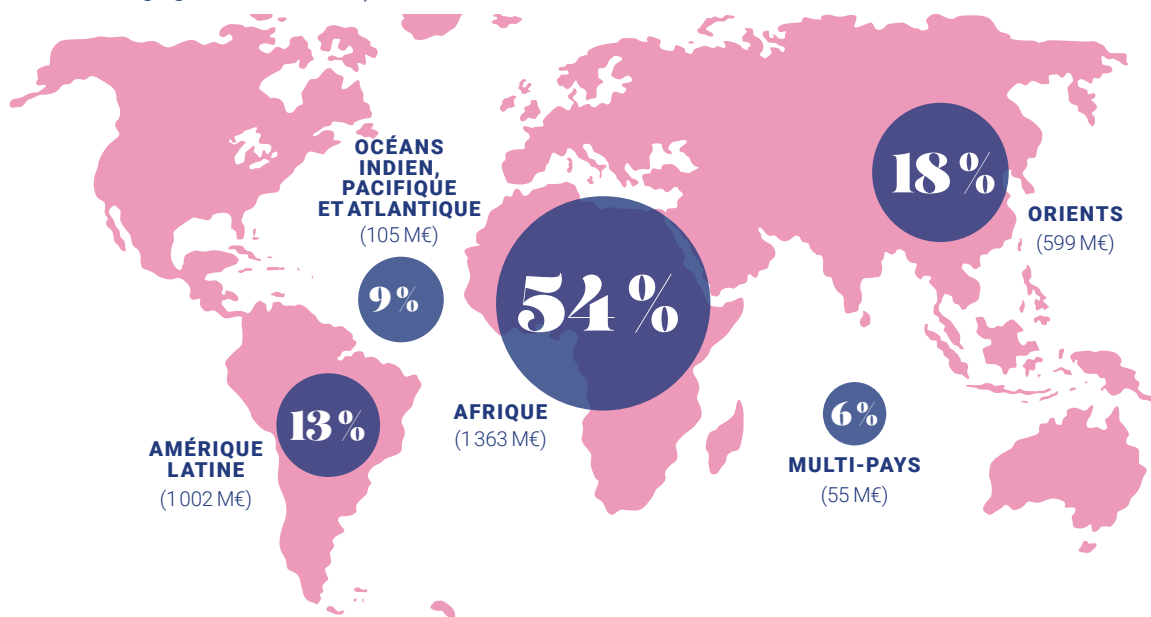
L'indicateur « égalité et inclusion » adopté par l'AFD permet de mesurer et de renforcer la prise en compte de l'ODD10 au sein de l'ensemble des projets qu'elle finance.

**45%** des projets financés contribueront à la réduction des inégalités et l'inclusion des populations défavorisées au sein des pays d'intervention de l'AFD<sup>4</sup>.



## Répartition par région

en % du nombre de projets financés contribuant à la réduction des inégalités et l'inclusion (Montant des engagements en M€)



## Les contributions de Proparco et d'Expertise France



**25%**

des nouveaux projets engagés par Proparco en 2023 contribueront à la réduction des inégalités socio-économiques ou territoriales<sup>5</sup>



**38%**

des nouveaux projets mis en œuvre par Expertise France en 2023 ont pour objectif de contribuer à la réduction des inégalités<sup>6</sup>

<sup>4</sup> Périmètre de l'analyse et avis développement durable de l'AFD, soit 248 projets analysés et approuvés en 2023.

<sup>5</sup> Mesuré selon la notation développement durable de Proparco (version en vigueur en 2023).

<sup>6</sup> Mesuré selon la notation développement durable d'Expertise France (notation 2-3 Lien social).



# La réduction des inégalités d'accès aux services essentiels

En 2023, l'AFD a engagé d'importants financements en faveur de projets visant à améliorer l'accès des populations défavorisées à l'éducation, la formation professionnelle, la protection sociale, ainsi qu'aux services d'eau et d'assainissement, d'énergie et de transport.

## BURUNDI

### Programme d'accès universel à l'électricité

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Le projet contribue au programme national d'accès universel à l'électricité dans un contexte où seulement 11 % de la population a accès à l'électricité. Ce projet de réhabilitation du réseau électrique de la capitale Bujumbura aura un impact significatif en termes de réduction des inégalités. Il permettra une amélioration de la qualité du service électrique pour l'ensemble de la population et à plus de 150 000 personnes de bénéficier pour la première fois d'un accès à l'électricité. Les populations les plus défavorisées (40 % des plus pauvres du pays) auront accès au service dans des conditions financières adaptées (branchements et tarifs subventionnés). Ce projet sera une première étape avant l'électrification des zones secondaires et l'accès universel dans les zones rurales.

Cofinancement : Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, Union européenne.

Subvention AFD : 10 M€

# La réduction des déséquilibres territoriaux en matière d'accès aux services essentiels

Les projets financés par l'AFD favorisent un développement territorial plus égalitaire en accompagnant les acteurs des territoires défavorisés pour leur permettre d'offrir à leurs habitants un cadre de vie décent, inclusif et porteur d'opportunités économiques et sociales.

## TUNISIE

### Programme national d'assainissement des quartiers populaires

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Dans un contexte d'urbanisation galopante, renforçant les inégalités entre territoires urbains et péri-urbains – en raison notamment de la multiplication des quartiers populaires défavorisés – le Programme national d'assainissement des quartiers populaires (tranche 6) contribuera à l'amélioration des conditions de vie et des conditions sanitaires de la population tunisienne défavorisée. Il soutiendra aussi la généralisation de l'accès à l'assainissement et la résorption des disparités territoriales en matière d'accès aux services de base (raccordement d'écoles notamment), ainsi que la protection de l'environnement, de la biodiversité et des écosystèmes naturels. 261 000 personnes de 139 quartiers populaires défavorisés auront accès à l'assainissement et verront leur cadre de vie amélioré.

Prêt AFD : 50 M€

Subvention AFD : 1 M€

# La réduction des inégalités économiques

L'AFD soutient des projets qui développent des opportunités d'emplois et des activités économiques pour les populations défavorisées, notamment via une amélioration de l'offre de services financiers et non financiers aux micro-entrepreneurs.

## NIGÉRIA

### Soutien à l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Si les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent 96 % des entreprises du Nigéria et 84 % des opportunités d'emploi, seules 23 % des PME et 40 % des micro-entreprises du pays sont détenues ou dirigées par des femmes. Pour pallier ce déficit, l'AFD a mis en place une ligne de crédit 100 % dédiée à l'entrepreneuriat féminin auprès de la Banque de développement du Nigéria. Cette ligne soutient l'inclusion financière et le développement de micro-entreprises avec un ciblage spécifique sur les femmes vulnérables, gérantes de MPME n'ayant jamais eu accès à des financements formels. Cette aide financière sera accompagnée d'une assistance technique pour améliorer, d'une part, les capacités et l'accès au financement des MPME féminines et, d'autre part, pour intégrer les enjeux de genre au sein du secteur financier local. Le projet renforcera ainsi l'autonomisation économique des femmes et réduira les inégalités au Nigéria.

Ligne de crédit AFD : **50 M€**

Subvention AFD : **0,8 M€**

## Proparco

Soutenir la contribution du secteur privé à la réduction des inégalités

## CAMEROUN

Accompagnement des PME et petites exploitations agricoles

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Alors que les petites exploitations agricoles contribuent significativement à une meilleure sécurité alimentaire et à une croissance économique durable au Cameroun, elles souffrent d'un déficit de financement qui freine leur développement. La garantie accordée à Advans Cameroun, institution de microfinance camerounaise, vise à renforcer son action auprès des plus petites entreprises et des exploitations agricoles camerounaises qui, grâce à une réduction des risques de crédit, bénéficieront d'un meilleur accès aux services financiers.

Garantie de portefeuille Proparco : **2 M€**

## Expertise France

La coopération technique pour renforcer durablement les politiques publiques de réduction des inégalités

## MEXIQUE

Renforcement du modèle de financement public pour l'inclusion sociale

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Le projet EU4Equity vise à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion sociale au Mexique en se concentrant sur quatre objectifs principaux : améliorer la collecte des revenus de l'État grâce à la digitalisation, renforcer la transparence et l'efficacité de la gestion des dépenses publiques, consolider la gouvernance fiscale décentralisée, et soutenir la formalisation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) avec des mesures fiscales appropriées.

Subvention : **5 M€ (bailleur : Union européenne)**

# La réduction des inégalités à travers les politiques budgétaires et fiscales

## CAMEROUN

### Programme d'appui budgétaire sectoriel pour l'éducation

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Avec ce financement de politique publique, l'AFD accompagne le ministère de l'Éducation de base camerounais vers l'atteinte de l'objectif d'universalisation de l'accès à l'éducation au primaire, notamment grâce à des investissements dans des zones présentant des besoins prioritaires, dans une logique de rééquilibrage territorial. En soutenant l'accroissement des capacités d'accueil des écoles publiques, l'augmentation du nombre d'enseignants et leur formation, ainsi que la capacité de suivi et de pilotage du programme par le ministère, le projet contribuera à un accès plus équitable à des services éducatifs de qualité et à l'amélioration du taux d'achèvement du cycle primaire.

Subvention AFD : **10 M€**

# La réduction des inégalités écologiques

Le groupe AFD soutient des projets contribuant à une transition environnementale juste, c'est-à-dire une transition articulant à la fois enjeux écologiques et sociaux. Il s'agit de répondre aux différents défis environnementaux tout en maximisant les impacts sociaux, via des opportunités d'emplois, la protection sociale, l'accès équitable et durable aux services d'énergie, de transport, etc.

## PÉROU

### Programme d'appui à la gestion des catastrophes naturelles et à la lutte contre le changement climatique

AUTRES ODD VISÉS  
PAR LE PROJET



Du fait de sa situation géographique, le Pérou est soumis à de nombreux aléas naturels, tels que les inondations, les séismes et les glissements de terrain. Les effets du changement climatique et l'augmentation de la pauvreté, notamment depuis la crise du Covid-19, sont des facteurs de vulnérabilité accrue. À travers un prêt de contingence et le financement d'une assistance technique, l'AFD renforce les capacités des institutions dans la gestion des catastrophes naturelles et la lutte contre le changement climatique avec plusieurs actions visant à réduire les inégalités. Il s'agit notamment de renforcer la résilience de la population en accompagnant le développement de la Protection sociale adaptative, en améliorant la disponibilité d'information pour faciliter la préparation et les réponses face aux chocs, et en renforçant l'adéquation des programmes sociaux en cas de désastres naturels.

Prêt AFD : **200 M€**

# Des initiatives partenariales structurantes

## La recherche pour accompagner les politiques de réduction des inégalités



Depuis 2017, l'AFD met en œuvre la Facilité de recherche UE-AFD sur financement de l'Union européenne. Après le succès de la première phase, notamment en termes de production de connaissances sur les inégalités dans une trentaine de pays, l'AFD et la Commission européenne ont lancé en 2021 une seconde phase dans quatre pays : l'Afrique du Sud, le Mexique, la Colombie et l'Indonésie.

### EN COLOMBIE

Une analyse de l'incidence fiscale a été finalisée et, en partenariat avec le Ministère des Finances colombien, une étude a été lancée sur les impacts de la réforme des retraites, avec une attention particulière aux changements du marché du travail induits par la transition écologique.

### EN AFRIQUE DU SUD

Plusieurs publications ont influencé favorablement la décision de poursuivre la politique de relance. Un outil cartographiant les indicateurs socioéconomiques à l'échelle infranationale a été lancé pour appuyer la diversification économique en vue de la sortie du charbon du pays.

### EN INDONÉSIE

Un diagnostic sur les inégalités multidimensionnelles a été réalisé et deux études sur les liens entre aires marines protégées et pauvreté/inégalités ont été publiées.



## Vers une meilleure prise en compte et mesure de la contribution des projets à la réduction des inégalités par les bailleurs ?

Une convention entre l'AFD et l'OCDE a été signée en décembre 2023 afin de soutenir les démarches de la Communauté de pratiques sur la pauvreté et les inégalités (COP-PI) de l'OCDE pour renforcer la contribution des membres du CAD à la réduction des inégalités multidimensionnelles et de la pauvreté.

Grâce aux travaux de recherche financés par la Facilité de recherche sur les inégalités (UE-AFD), **le marqueur inégalité (I-Marker), créé par la Commission européenne, a été officiellement lancé** à l'occasion du colloque « Lutter contre la pauvreté : de la science aux politiques publiques » organisé par le Collège de France le 23 juin 2023. Son objectif : améliorer la conception des interventions pour renforcer leurs effets sur la réduction des inégalités au sein des pays, en examinant notamment dans quelle mesure elles ciblent les populations les plus défavorisées.

Une conférence internationale intitulée « Inégalités, travail et nature : dilemmes stratégiques et résolution politique » s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, les 8 et 9 novembre 2023, co-organisée par l'AFD, la Présidence sud-africaine, l'UE et l'ACEIR.

Une conférence sur le thème du changement climatique et des inégalités a été organisée en novembre 2023 à l'AFD. Au cours de cette conférence, Oxfam France a présenté les principales conclusions de son rapport « Égalité climatique : une planète pour les 99% ».

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT  
5, rue Roland Barthes  
75012 Paris – France

 [afd.fr](http://afd.fr)  
 [facebook.com/AFDOfficiel](https://facebook.com/AFDOfficiel)  
 [twitter.com/AFD\\_France](https://twitter.com/AFD_France)  
[#MondeEnCommun](https://twitter.com/AFD_France)